



Bulletin de Santé du Végétal

BSV du 02/05/2013 - semaine 18

A RETENIR CETTE SEMAINE :

Mange-bourgeons : Globalement peu de dégâts. Fin de période de sensibilité atteinte dans les prochains jours.

Suivi biologique mildiou : Maturité non observée au laboratoire. Stades phénologiques limitants.



stade 06 "écartement des feuilles"

Stades phénologiques

Les stades ont progressé rapidement au cours de la semaine dernière à la faveur des quelques journées estivales du milieu de semaine. Toutefois, cette progression a été ralentie par les températures fraîches du week-end et de ce début de semaine. La première feuille s'étale dans les parcelles les plus hâtives. Au final, on compte une semaine à 10 jours de retard sur la moyenne décennale.

Chardonnay : stade 06 "écartement des feuilles". Stade 07 "première feuille étalée" en secteurs hâtifs.

Pinot noir : stade 05 "débourrement" à stade 06.

Meunier : stade 03 "bourgeon dans le coton" à stade 05. Stade 06 en parcelles précoces.

Mange-bourgeons

Situation

La situation au vignoble reste toujours globalement calme.

Au 26 avril, sur le réseau SBT, la pression mange-bourgeons est faible puisque leur présence est détectée sur seulement 44 % des parcelles contre 12 % au 19 avril. De plus dans 95 % des cas, les pourcentages de ceps avec au moins un bourgeon évidé est inférieur à 10 %. Un seul dépassement de seuil de 15 % est signalé.

En ce début de semaine, on note aucune évolution du nombre de parcelles concernées. Les chenilles sont peu voire pas actives et la très grande majorité des dégâts décelés restent principalement des dégâts anciens.

Analyse du risque

La période de sensibilité s'étale du stade 02 "gonflement du bourgeon" au stade 06 "écartement des feuilles". Le chardonnay et la majorité des pinots noirs ont ou auront dans les prochains jours dépassé le stade de sensibilité aux mange-bourgeons.

Une hausse des températures est annoncée pour la fin de semaine. Les parcelles de meunier, encore en retrait à ce jour, devraient rapidement sortir de la phase de sensibilité.

Maintenir la surveillance, uniquement sur les parcelles de meunier voire de pinot noir encore loin du stade 06 et habituellement concernées (surveillance sur 100 ceps - 20 séries de 5 ceps - pris au hasard, à l'intérieur de la parcelle).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 22 au 26 avril sur 174 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

Suivi biologique mildiou

Situation

Actuellement, le suivi au laboratoire indique qu'il faut encore entre 2 et 3 jours en conditions contrôlées (échantillons placés en étuve humide et conservés à 20 °C) pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (*source CIVC*).

Les pluies enregistrées en fin de semaine dernière n'ont pas eu l'influence attendue sur la dynamique de maturation des œufs. Les faibles températures enregistrées depuis le 26 avril ont été limitantes.

Pour rappel, le suivi biologique indique que la maturité des œufs est susceptible d'être acquise au vignoble lorsque les premières germinations sont observées au laboratoire en moins de 24 heures d'incubation.

Analyse du risque

La variable EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système (SESMA), calculée avec les données météo du 1er mai, traduit actuellement un faible potentiel épidémique sur l'ensemble du réseau de stations météo du CIVC. La valeur de l'EPI est une des composantes de l'évaluation du risque mildiou avec le suivi biologique au laboratoire, les conditions climatiques et le stade phénologique.

La phénologie peu avancée d'une large majorité de parcelles, à peine "1 feuille étalée" pour les plus précoces, est un facteur dont il faut tenir compte. Celui-ci contribue à qualifier le risque de faible.

Un retour de températures proches des normales saisonnières (prévisions de températures moyennes comprises entre 10 et 14,5 °C) et les épisodes pluvieux de ces derniers jours devraient permettre d'accélérer le processus de maturation des "œufs d'hiver" sur cette fin de semaine, sans forcément être à l'origine de premières contaminations.

Tordeuses

Le réseau de piégeage des tordeuses est opérationnel depuis le 15 avril (*source CIVC*). Les premières captures de cochylis ont été relevées en ce début de semaine. Le vol semble débuté. A confirmer lors des prochains relevés.

Pyrales

Situation

L'observation des pyrales reste encore délicate du fait du stade phénologique peu avancé. Les premières chenilles (1 à 2 mm) ont été décelées en début de semaine sur des parcelles de chardonnay au stade 07 "première feuille étalée". Les observations devraient réellement commencer la semaine prochaine.

Analyse du risque

Il s'agit du tout début des remontées. Il est trop tôt pour évaluer le niveau de présence de ce ravageur et le risque associé.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Champagne Chassenay d'Arce, Cohesis Vigne et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagricra.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Lauriane JOSSE, CIVC, 03 26 51 34 46, lauriane.josse@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 22 au 26 avril sur 174 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.